

Formidable participation des pharmaciens hospitaliers dans le réseau de la santé

Jean-François Bussièrès^{1,2}, B.Pharm., M.Sc., MBA, FSCHP, FOPQ, Pascale Meunier³, B.Pharm.

¹Pharmacien, chef, Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, Montréal (Québec) Canada;

²Professeur titulaire de clinique, Faculté de pharmacie, Université de Montréal, Montréal (Québec) Canada;

³Pharmacienne, Responsable de gestion des stages, Faculté de pharmacie, Université de Montréal, Montréal (Québec) Canada

Reçu le 22 février 2022; Accepté après révision le 16 mai 2022

On dit parfois que chaque problème a besoin de son comité. En consultant les organigrammes du réseau de la santé, on constate la complexité de ce réseau et les nombreux intervenants. À preuve, le réseau de santé québécois compte près de 300 000 travailleurs occupant des dizaines d'emplois distincts répartis dans une variété de directions, de départements cliniques ou de services de soutien¹. Un tel réseau a besoin de lieux d'échanges pour organiser les activités et prodiguer des soins. Le dictionnaire Larousse définit un comité comme une « réunion de personnes déléguées par une assemblée, par une autorité, constituant un organe collégial de gestion, de consultation, de décision, etc. »². Dans le réseau de la santé, les comités relèvent de la Direction générale ou encore du conseil sous l'égide des trois conseils (conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, conseil des infirmiers et infirmières, conseil multidisciplinaire).

Dans le cadre du doctorat professionnel en pharmacie (Pharm.D.), les étudiants sont exposés une première fois à la pratique pharmaceutique hospitalière dans le cadre d'un stage de quatre semaines à la fin de la deuxième année de leur programme². Afin de les préparer à ce stage, nous développons différents outils pour les exposer et les intéresser à la carrière en milieu hospitalier. Cette année, nous avons travaillé à la cartographie des comités internes et externes auxquels participent les pharmaciens hospitaliers. L'expertise des pharmaciens hospitaliers est importante dans le réseau de la santé, non seulement dans la prestation des services et des soins, mais également dans la participation à la vie en comité. La participation des pharmaciens à ces lieux d'échange est également méconnue.

À partir d'une liste préliminaire de comités, nous avons sondé en ligne 27 chefs de départements de pharmacie du Québec en janvier 2022. Un court questionnaire sur le logiciel en ligne Survey Monkey, expédié par courriel, a permis d'estimer le nombre de comités internes et externes comptant au moins la présence d'un pharmacien hospitalier par département et de connaître le nom de ces comités. Les participants étaient informés que les réponses reçues seraient agrégées et utilisées à des fins de publication. À partir des données recueillies, nous avons bonifié et

standardisé la liste des comités internes et externes en adoptant des descriptions génériques (p. ex. : un même comité peut avoir différentes appellations selon l'établissement ou selon certains thèmes. Ainsi, il existe une foule de comités cliniques par maladie. Nous avons regroupé ce type de comité sous un libellé général regroupant toutes les maladies).

Dix-neuf chefs sur 27 (70,3 %) ont fourni des données exploitables. Dans le cas où les répondants ont fourni une estimation sous forme d'intervalle, la borne supérieure a été utilisée. Il y avait en moyenne 48 ± 30 comités par département de pharmacie, soit 30 ± 17 comités internes et 18 ± 14 comités externes (figure 1).

En outre, l'analyse menée a permis de trouver pour l'ensemble du réseau, à l'externe, 30 entités primaires, 52 entités secondaires et plus de 99 comités différents (Annexe). En plus, chaque société savante peut compter sur un comité de direction, un comité scientifique, un comité de rédaction du journal scientifique de la société ainsi que des groupes de travail *ad hoc*. Parmi les sociétés savantes nommées, il y a des sociétés médicales et des sociétés pharmaceutiques,

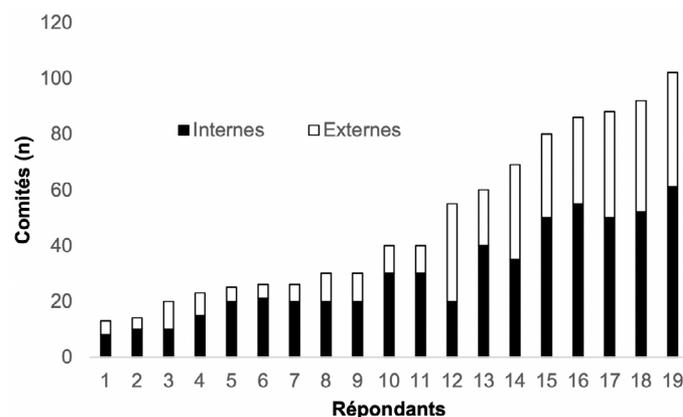


Figure 1. Comités comportant au moins un pharmacien hospitalier par répondant^a

^a Les résultats sont présentés en ordre croissant du nombre total de comités par répondant

Pour toute correspondance : Jean-François Bussièrès, Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, 3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (Québec) H3T 1C5, CANADA; Téléphone : 514 343-4603; Courriel : jean-francois.bussieres.hs3@ssss.gouv.qc.ca

ainsi que les structures supportant leurs journaux lorsque qu'applicable, par exemple la Fédération internationale pharmaceutique, l'American Society of Health-System Pharmacists (et leur journal associé soit l'*American Journal of Health-System Pharmacists*), la Canadian Society of Hospital Pharmacists (*Canadian Journal of Hospital Pharmacy*), l'American College of Clinical Pharmacy (*Pharmacotherapy*), l'American Pharmacists Association (*Journal of the American Pharmacists Association*), le Canadian Pharmacists Association (*Canadian Pharmacists Journal*), l'European Association of Hospital Pharmacists (*European Journal of Hospital Pharmacists*), la Société française de pharmacie clinique (*Pharmacien hospitalier et clinicien*), Hopipharm, et le Groupe d'évaluation et de recherche sur la protection en atmosphère contrôlée (*Pharmaceutical Technology in Hospital Pharmacy*). En plus, les compagnies pharmaceutiques comptent souvent sur un comité consultatif et les compagnies de logiciel et d'équipement comptent souvent sur des comités d'utilisateurs. À l'interne, on compte au moins trois entités primaires, 25 entités secondaires et 80 comités par établissement (Annexe).

L'annexe présente le profil de la participation des pharmaciens hospitaliers dans des comités externes et internes en 2022. Le profil précise le type de comité (externe ou interne), l'entité responsable primaire et secondaire et le nom du comité comportant au moins un pharmacien hospitalier. De façon générale, les membres de ces comités sont nommés selon les termes et fonctions prévus. Afin de regrouper les propositions similaires recueillies dans le cadre de notre sondage, les noms des comités ont été uniformisés à un libellé unique (p. ex. : table de concertation, regroupement). De même, le lien hiérarchique proposé entre une entité primaire et secondaire peut varier d'un établissement à l'autre.

En gestion, il existe un ensemble de bons principes pour favoriser l'efficacité du travail en comité : nommer un président efficace, décrire le comité, son mandat et ses membres par écrit, sélectionner de façon judicieuse les membres, préciser clairement les attentes de l'entité

primaire ou secondaire responsable du comité, assurer une gestion structurée des rencontres, rédiger des comptes rendus explicites comprenant les actions requises et les personnes responsables de ces actions, utiliser un mode de communication efficace (p. ex. : courriel ou logiciel de travail en équipe avec partage de documents)³.

Pour un étudiant en pharmacie, la carrière en établissement de santé doit inclure la participation active à la vie interdisciplinaire, notamment à différents comités réunissant de nombreux intervenants. Notre sondage met en évidence une grande variété d'occasions d'échanges et d'influence par l'entremise de la participation à des comités internes ou externes. La recension comporte des limites. Elle n'est pas exhaustive, car certains chefs de département n'ont pas répondu à notre sondage. La liste proposée en annexe est dynamique et de nouvelles occasions se créent au fil du temps tandis que certains comités sont abolis au terme de leur mandat ou après une réorganisation. Dans tous les cas, les pharmaciens hospitaliers font profiter le réseau de la santé de leur expertise de pharmacien spécialiste... et c'est tant mieux pour les patients et les soignants.

Annexe

Cet article comporte une annexe; elle est disponible sur le site de *Pharmactuel* (www.pharmactuel.com).

Financement

Les auteurs n'ont déclaré aucun financement lié au présent article.

Conflits d'intérêts

Tous les auteurs ont soumis le formulaire de l'ICMJE pour la divulgation de conflits d'intérêts potentiels. Jean-François Bussières est membre du comité de rédaction de *Pharmactuel*. Les auteurs n'ont déclaré aucun autre conflit d'intérêts lié à cet article.

Références

1. Ministère de la Santé et des Services sociaux. Professionnels. Statistiques et données sur les services de santé et les services sociaux. [en ligne] <https://msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-services-sante-services-sociaux/ressources-humaines/> (site visité le 16 mai 2022).
2. Larousse en ligne. Comité. [en ligne] <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/comite/C3%A9/17436> (site visité le 25 janvier 2022).
3. Université de Montréal. Faculté de pharmacie. PHA2510. [en ligne] <https://admission.umontreal.ca/cours-et-horaires/cours/pha-2510/> (site visité le 25 janvier 2022).
4. American Library Association. Effective committees: the basics. [en ligne] <https://www.ala.org/yalsa/aboutyalsa/yalsahandbook/effectivecommittees> (site visité le 25 janvier 2022).